



CHÂTEAU DE VERSAILLES

La restitution de la grille royale



La grille royale

Expliquons le sens du mot « restitution » :

Lorsque le projet de rendre au Château sa grille royale s'est présenté, il ne restait rien de la grille originelle. En effet, la grille de Louis XIV fut détruite en partie lors des travaux menés sous Louis XV puis fondue après la Révolution française.

Il a alors fallu recréer cette grille de toutes pièces. Le travail effectué n'est donc pas une restauration mais une **restitution**.

Description de la grille royale :

Cette grille servait à clôturer la cour royale. En forme de demi-cercle, elle est organisée de manière parfaitement symétrique autour du portail central. La partie basse de la grille se compose d'un muret en pierre, tandis que la partie haute présente des barreaux en fer, entrecoupés à intervalles réguliers de 10 pilastres. Ces pilastres ont la forme d'une lyre, l'instrument d'Apollon, dieu du Soleil dans la mythologie gréco-romaine. Le portail et les pilastres sont décorés d'autres symboles du roi Louis XIV, appelés emblèmes royaux : les chiffres du Roi (deux L entrecroisés), le collier de l'ordre du Saint Esprit, le collier de l'ordre de Saint-Michel, les fleurs de lis, la couronne, le masque radié (un masque en forme de soleil), le sceptre et la main de justice.

Restitution de la grille royale



CHÂTEAU DE VERSAILLES

La grille royale en quelques chiffres :

- La grille mesure 80 m de long.
- le portail mesure 7,8 m de haut.
- La couronne pèse 30 kg et mesure presque 1 m de haut.
- 16 tonnes de fer pur ont été utilisées.
- 100 000 feuilles d'or utilisées pour les dorures.
- 20 000 heures de travail ont été nécessaires et exécutées par 12 ferronniers.



Le fronton

Restitution de la grille royale